Haberst

CONGRÈS NATIONAL

DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

à Lyon

LE VAL-DES-BOIS

(Exposition de l'Organisation)

Par Léon HARMEL

Séance du 27 Novembre 1898

REIMS

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE (N. MONCE, DIR.)
24, rue Pluche, 24

CONGRÈS NATIONAL

DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

à Lyon

LE VAL-DES-BOIS

(Exposition de l'Organisation)

Par Léon HARMEL

Séance du 27 Novembre 1896

REIMS

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE (N. MONCE, DIR.) 24, rue Pluche, 24

CONGRÈS NATIONAL DE LA DÉMOCRATIE CHRÉTIENNE

à Lyon

LE VAL-DES-BOIS

(Exposition de l'Organisation)

MESSIEURS,

On m'a demandé de vous exposer l'organisation du Valdes-Bois.

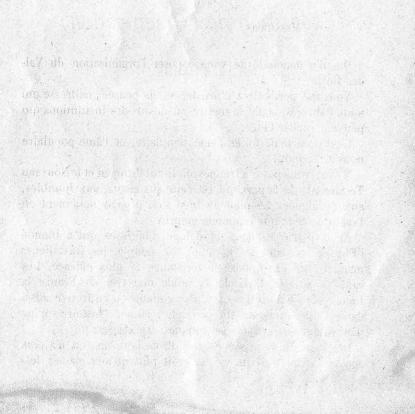
Vous me permettrez d'insister sur la pensée maîtresse qui nous a dirigés, et de la mettre au-dessus des institutions qui peuvent cacher l'idée.

C'est un acte de foi en l'âme populaire, et l'âme populaire nous a répondu.

N'avez-vous pas été frappés, en lisant l'Ancien et le Nouveau Testament, de la part qui est faite aux petits, aux humbles, aux dédaignés? Le plan de Dieu s'en dégage nettement en faveur de ceux que le monde méprise.

Au xvi° siècle, dans le déluge d'hérésies qui a inondé l'Europe, ce sont les hommes du peuple, les travailleurs manuels qui ont opposé la résistance la plus efficace. Les cantons Suisses, l'Irlande, la noble martyre, en France la Ligue, nous offrent des exemples comme on en trouve aussi dans d'autres nations. On pourrait résumer l'histoire divine par ces mots: Gesta Dei per humiles. (Applaudissements.)

Or, depuis la Renaissance et le Protestantisme, on n'a plus compris le plan divin. On ne croit plus qu'aux classes let-



trées, que Le Play signale comme les agents les plus actifs de la corruption, aux classes riches, chez lesquelles l'égoïsme et la jouissance étouffent trop souvent les sentiments généreux (1).

Aussi, est-ce surtout dans les masses populaires qu'il faut aller chercher les réserves de salut social, parce que l'austérité forcée de la vie, le travail et les souffrances sont les ressorts qui maintiennent l'humanité près de Dieu. (Applaudissements.)

On nous objectera que nous voulons tout niveler, que nous ne reconnaissons pas la hiérarchie sociale. Tout au contraire; seulement, nous partageons sur ce point les opinions de Le Play. Il définit la classe supérieure, l'ensemble des personnes qui se dévouent, et la classe inférieure, l'ensemble des personnes qui emploient exclusivement, dans leur propre intérêt ou dans celui de leur famille, le temps et les ressources dont elles disposent.

Les vrais dirigeants ne sont donc pas nécessairement ceux qui sont aux honneurs, mais souvent des hommes de condition modeste, qui transforment leurs milieux par leur action généreuse et persévérante. (Bravos.) La puissance des infiniment petits est une découverte moderne, non pas seulement dans les organismes vivants et dans la géologie, mais aussi en littérature et en histoire (2). (Applaudissements.)

(1) Nous voyons, dans nos cités industrielles, de simples ouvriers arrivés aux plus hautes situations, adopter les préjugés de la classe dans laquelle ils sont entrés, et montrer sinon du mépris, au moins de la défiance envers leurs égaux d'hier. Ils ne se souviennent plus de l'intelligence et de l'énergie qu'ils avaient autrefois. Ils paraissent oublier, pour leurs enfants, que ces mêmes qualités maîtresses disparaissent souvent dans la prospérité; nous le constatons aux vicissitudes fréquentes dont nous sommes les témoins.

(2) Des thèses de Taine il résulte une féconde vérité : c'est que l'histoire est faite d'obscures poussées, d'imperceptibles pesées, qu'exercent les uns sur les autres ces grains d'une fugitive poussière, l'humanité; c'est que les inconnus ou les méconnus, créateurs du « milieu » et créateurs du « moment » (car ce sont les hommes, après tout, qui composent les influences avant de les subir), mérilent d'apparaître comme les tisserands authentiques de l'histoire. (Goyau, La Quinzaine du 15 octobre, p. 566.)

L'organisation chrétienne du moyen âge était basée sur ces principes.

Tant que l'Église a gouverné le monde, les travailleurs ont eu leur influence sociale reconnue et honorée.

C'est donc un sentiment chrétien que nous avons suivi, en nous adressant à la libre initiative des ouvriers, et en basant la réforme sur l'action réciproque des semblables sur les semblables. Dans ce système, le patron est réduit au modeste rôle d'éducateur. Il doit s'efforcer de restaurer chez chacun le sentiment de la dignité par la pratique de la responsabilité; car c'est la responsabilité qui fait l'homme. C'est elle qui établit dans la société la véritable hiérarchie, basée sur la pratique des devoirs d'abnégation et de dévouement, comme nous le voyons dans la famille, pour les parents qui comprennent leur mission.

Cette méthode n'empêche pas les contradictions inhérentes à toutes les agglomérations humaines; elles se manifestent même quelquefois jusqu'à l'hostilité, mais sans inconvénient, car elles ne font que rendre plus sincère la liberté nécessaire, et plus profondes les adhésions volontaires.

Nous appelons donc l'attention sur le côté spécial de l'organisation du Val-des-Bois : les ouvriers sont les instruments du bien, au point de vue moral par l'apostolat mutuel, dans la profession par les conseils d'usine, dans la vie publique par les comités, enfin dans la famille par l'aide mutuelle et par les institutions qui favorisent l'aisance.

I

L'Apostolat.

Dès l'origine, toute notre action a été basée sur l'apostolat mutuel. Nous avons commencé avec deux ouvriers, en 1861, et nous avons attendu deux ans que la propagande, faite d'homme à homme, permit de grouper quelques adhérents.

Les patrons n'interviennent que pour empêcher une audacieuse propagande du mal, qui deviendrait une oppression des consciences. Pour le reste, ils respectent les opinions personnelles des travailleurs, s'en remettant au dévouement des meilleurs pour étendre le bien avec patience et discrétion. (Applandissements.) C'est ainsi que, encore aujourd'hui, même dans la compagnie des vétérans (ceux qui travaillent à l'usine depuis plus de vingt-cinq ans), quelques-uns, au su et au vu de toute la population, n'ont pas cessé de se tenir en dehors des pratiques religieuses.

Ceux qui ont attribué la réforme chrétienne du Val-des-Bois à une pression morale inconvenante des patrons, n'ont sans doute jamais essayé de convertir personne; car autrement ils sauraient que, sans le respect de la liberté et sans une discrétion qui doit aller jusqu'à la délicatesse, il n'y a pas moyen d'établir des convictions sérieuses, ni par conséquent d'arriver à une transformation véritable.

Comment est organisé l'apostolat? Les associations des différents âges, que nous appelons associations fondamentales, cherchent à développer parmi leurs membres l'esprit de dévouement. Prenons pour exemple l'association des enfants de sept ans à la première communion. Elle a, comme toutes les autres, son conseil qui se réunit chaque semaine; les cœurs y sont formés à la générosité et au sacrifice pour le salut de leurs camarades.

Un de ces jeunes conseillers avait huit ans, sa naïve petite âme avait été attirée par le désir de l'apostolat. Un jour, sa mère en le réveillant découvre qu'il a remplacé son traversin par un morceau de bois : « Que fais-tu là, mon cher petit, à quoi penses-tu? » — « Mais, maman, le Cher Frère nous a dit qu'il fallait s'imposer des sacrifices pour la conversion de nos camarades, et j'ai essayé celui-là. » (Applandissements.)

Nous attribuons à cette formation des enfants le nombre des vocations qui se maintient chez les jeunes gens et les jeunes filles. Depuis quelques années, nous avons eu constamment une quinzaine d'élèves ecclésiastiques. (Applandissements.)

La pratique du dévouement, commencée dès le jeune âge, se continue et prend son essor complet chez les pères et les mères de famille, qui sont les véritables autorités sociales de notre petit peuple. L'aide mutuelle et les services rendus forment comme des liens de famille entre tous.

Voici, entre cent, un exemple de conversion d'adulte :

C'était un jeune ménage qui avait oublié toute pratique religieuse. Le bonheur avait été chassé du foyer par les scènes presque quotidiennes.

La conseillère de quartier s'occupa de la nouvelle venue et se concilia sa confiance et son affection par mille services rendus. Elle avait pitié de cette pauvre femme si malheureuse et sans consolation. Elle lui montrait comment la pensée de Dieu sanctifie la souffrance, en même temps qu'elle la rend supportable. Enfin, après plusieurs mois, elle réussit; mais il fallait que le mari ne sût rien.

Un soir, les deux femmes gravissaient les degrés de la chapelle. Un seul bec de gaz était allumé, et l'Aumônier prévenu attendait.

En sortant du confessionnal, le regard défiant de la convertie fouille les coins et les recoins, craignant d'être trahie par quelque témoin. Tout à coup elle frissonne : elle avait aperçu une ombre de l'autre côté du confessionnal. En examinant de tout près, elle reconnaît... son mari! Celui-ci avait rencontré à l'atelier un camarade qui s'était affectionné à lui; il lui contait ses chagrins, comment les rêves d'amour et de bonheur s'étaient changés en une vie troublée et doulou-reuse. L'autre lui montraît le seul remède, la seule source de la paix et de la vraie joie. Peu à peu les préjugés tombaient, enfin, la parole décisive fut prononcée : « C'est toi qui as raison, j'irai à la chapelle et je déchargerai mon cœur dans celui du bon Père Aumônier. » (Applaudissements.)

Quelques mois plus tard, un dimanche, le mari me contait l'histoire, et il terminait par ces mots: « Maintenant, à chaque tiers, je suis impatient de rentrer à la maison, et je n'y reste

jamais assez longtemps à mon gré, parce que j'y ai retrouvé l'amour et la joie. »

Des conversions de ce genre sont nombreuses, mais nous n'en connaissons pas les détails. Elles sont le résultat d'un apostolat ouvrier spontané, où l'action patronale n'est pour rien. La semence a été jetée, soit à la chapelle, soit dans les réunions; le Bon Dieu la fait germer où son esprit le veut.

Mais la forme d'apostolat la plus touchante et la plus efficace est celle de la souffrance, ce que nous appelons l'Association intime.

L'ouvrier est rapproché de Dieu par sa vie mortifiée et laborieuse. Son âme est préparée inconsciemment aux grandes pensées, aux grandes générosités.

Combien de fois n'avons-nous pas vu briller d'enthousiasme les yeux d'un humble malade, auquel on parlait de la portée infinie de ses souffrances unies à celles de notre bienaimé Père et Frère Jésus-Christ! Quand on a montré à des jeunes gens, encore ignorants des douleurs de la vie, les merveilleux horizons de l'apostolat, on a soulevé ces cœurs et on a vu naître en eux le désir du sacrifice. Ils ont compris que la mission royale, la mission divine de l'homme, c'est d'achever en soi-même ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ pour le salut des âmes.

Combien je les aime et combien je les admire, ces hommes au visage rude parfois, aux mains calleuses, dont les cœurs débordent de sentiments délicats et généreux! Ce sont vraiment d'autres christs, ignorés du monde, mais d'autant plus admirés des anges qu'ils s'ignorent eux-mêmes, et qu'ils pensent accomplir des actes ordinaires en menant une vie héroïque. (Applandissements.)

Un père de famille d'un certain âge était entré dans l'Association intime. Une maladie cruelle nécessita des opérations successives à l'hôpital de Reims; il les supporta avec courage en les unissant aux souffrances de Notre-Seigneur pour le salut des camarades.

Un jour le chirurgien nous le renvoya, déclarant son impuissance.

Je lus la lettre à l'héroïque malade, qui remercia Dieu d'avoir accepté son sacrifice. Il se prépara résolument à la mort.

Il avait demandé à ses enfants de s'unir à lui pour une neuvaine à la Sainte Vierge. Il voulait célébrer le 15 août au ciel. Il ne fut pas exaucé. Il continua à souffrir jusqu'en septembre, toujours avec une joie surnaturelle qui rayonnait sur son visage.

Au moment de mourir, durant son agonie, un voisin lui donnait les consolations banales de circonstance. Il lui répondit : « Songez combien je suis heureux, dans dix minutes je serai au ciel. » Puis, craignant sans doute une certaine témérité, il dit à ses enfants : « Ce n'est pas que j'aie mérité le ciel, bien que j'aie beaucoup souffert pour le Bon Dieu, mais j'aime tant Notre-Dame de l'Usine, et je sais qu'elle m'aime tant, que nous serons heureux de nous voir, et elle me mettra au ciel. » (Bravis.)

Et, en effet, quelques minutes plus tard, son âme s'envolait joyeuse vers la bonne Mère tant aimée.

Quand je suis le convoi d'un de ces hommes, il me semble que de cet humble cercueil sort comme un chant de triomphe et d'amour à notre Roi Jésus-Christ, qui élève si haut ces petits et ces humbles, comme pour en faire les glorieux témoins de sa puissance. (Applaudissements.)

with i=0 and the first of the second $\dot{\mathbf{H}}$, and i defines a constant i

Conseil d'Usine.

Depuis quelques années, on a recherché un peu partout les organisations les plus favorables à la paix sociale. C'est ainsi qu'en Belgique on a fondé des conseils de conciliation, des chambres d'explication, qui fonctionnent ayec succès. Des tentatives ont été faites et sont encore à l'étude au Parlement.

Au Val-des-Bois, le Conseil d'usine, fondé en 1883, n'est pas, à proprement parler, un conseil de conciliation. Il ne se propose pas directement d'apaiser les conflits, mais il vise à les prévenir. Il se ressent de l'atmosphère familiale, qui est vraiment l'esprit de notre organisation.

Il est composé de simples ouvriers, à l'exclusion des contremaîtres, qui pourraient gêner la liberté. Le choix est fait parmi les anciens et les plus habiles dans la profession, par les camarades du Conseil syndical (1). Ses réunions de quinzaine avec un patron ont un ordre du jour fixe, qui permet de toucher à tout : hygiène, accidents, mesures disciplinaires, marche des machines, salaire, primes, apprentissage. La confiance affectueuse met tout le monde à l'aise; on expose simplement, familièrement, les petits griefs quand il y en a; on arrête ainsi les ferments de mécontentement qui pourraient s'envenimer et s'aggraver, si on n'y prenait garde. Les ouvriers savent qu'ils ont officiellement des représentants, et au besoin des avocats de leur cause. En même temps, les conseillers deviennent les coopérateurs du patron, et contribuent ainsi à la prospérité de l'établissement. Pour être officieuse, leur participation à la direction de l'usine n'en est pas moins réelle, et nous pouvons ajouter salutaire. L'autorité des contremaîtres en souffre-t-elle? En réalité, non. Sans doute nous avions déjà évité l'omnipotence, trop fréquente, qui fait du contremaître l'arbitre sans contrôle du sort de l'ouvrier. Aucune amende n'est valable qu'après la signature du patron (2). (Applaudissements.) Le recours direct au patron est maintenu rigoureusement, c'est lui seul qui peut prononcer le renvoi, après avoir entendu les parties. Il faut bien avouer que les contremaîtres du dehors qui viennent nous visiter, sont un peu étonnés, et redoutent de voir l'autorité amoindrie par ces légitimes restrictions. Mais quand ils étudient avec leurs confrères du Val-des-Bois les résultats obtenus, ils reconnaissent bien vite que l'autorité sans limite apparaît aux ouvriers comme une tyrannie qui soulève les haines et les colères populaires, tandis qu'avec ces tempéraments elle se fortifie de l'estime et de l'affection de tous.

Au reste, il est aisé de constater que nulle part la discipline n'est mieux observée, et la conduite des hommes plus facile. C'est qu'en respectant leur dignité et en développant en eux l'esprit de responsabilité, on arrive à une adhésion volontaire mille fois préférable au résultat de la contrainte.

Les concours d'apprentis sont jugés par le Conseil d'usine; les fils des patrons subissent ce concours, et reçoivent le diplôme signé des ouvriers conseillers. C'est un lien d'estime et d'affection qui unit les jeunes débutants à la famille travailleuse.

Les ouvrières ont des ateliers séparés; elles ont aussi leur conseil d'usine spécial, avec réunion de quinzaine. J'y assiste quelquefois, et j'admire l'intrépidité avec laquelle elles défendent leurs compagnes, sans jamais y mêler aucune parole pénible, ou qui sente le mauvais esprit. Chacune d'elles a un privilège: celui de faire sortir une ouvrière de la salle, avec une carte à son nom et sous sa responsabilité. Le travail n'en souffre pas, et il n'y a pas d'abus; on a pu ainsi préserver certaines délicatesses que l'esprit chrétien nous commande de ménager. (Applaudissements.)

On a proposé de faire un seul conseil d'usine pour plusieurs établissements; ce mode nous paraît difficilement conciliable avec l'esprit familial nécessaire pour descendre dans les petits détails journaliers.

Mais nous conjurons les industriels d'organiser, chacun pour leurs ouvriers, cette institution qui a fait ses preuves, et qui est possible partout, dans toutes les situations. Ils apprendront à connaître leurs ouvriers, leurs besoins, leurs aspirations. Ceux-ci, en se rapprochant de leurs patrons,

⁽¹⁾ Syndicat mixte du Val-des-Bois, fondé le 2 août 1885. Les Syndics ouvriers, nommés par leurs camarades, doivent, pour être élus, recueillir les deux tiers des suffrages exprimés.

⁽²⁾ Ce qui a réduit au chiffre maximum de 19 à 20 fr. par an le total, pour près de sept cents ouvriers. (Applaudissements.)

connaîtront leurs cœurs, en même temps qu'ils seront initiés d'une certaine façon aux difficultés de la vie industrielle. (Bravos.)

Les relations affectueuses qui s'ensuivront amèneront la confiance, et développeront le sentiment si doux de la solidarité chrétienne.

III.

Vie publique.

Le régime politique actuel se réclame de son origine populaire. Les devoirs de citoyen sont très importants, puisque c'est de leur accomplissement que dépend la grandeur ou la décadence de la France.

Nous avons pensé que notre organisation ne devait pas être étrangère à ce côté de la vie sociale.

Notre devise *Christ et Liberté* est tout un programme. Elle indique que l'ouvrier chrétien doit défendre sa foi, ses droits et sa liberté, dans la vie publique, par tous les moyens légitimes.

Des réunions générales mensuelles, présidées par un camarade, permettent à nos ouvriers de s'essayer à parler en public et à défendre leurs idées.

Un comité de résistance, purement ouvrier, organise la défense de l'ordre et des intérêts des familles, contre les attaques des ennemis de Dieu et de la patrie, contre l'invasion des politiciens qui spéculent sur les misères populaires.

Les journées du 46 août et du 44 octobre restent comme un témoignage éclatant du courage de notre petit peuple. Ce n'était pas leurs patrons qu'ils pensaient défendre, mais leurs foyers et leur travail. (Bravs.) Ils considèrent l'usine comme une sorte de propriété collective dont ils ont leur large part, et ils n'entendent pas qu'on touche davantage à leur bien commun

qu'à leur bien privé. (Bravos.) Les fauteurs de désordre se sont heurtés là à une force qu'ils ne connaissaient pas.

Ceux qui ont assisté au meeting du 11 octobre, ont constaté que les ouvriers étaient seuls au bureau. Ils ont pris la parole en fort bons termes, et les patrons, témoins émus du dévouement de ces braves gens, n'ont eu qu'une mission: supplier les ouvriers de ne pas user de violence et d'éviter les mauvais traitements aux provocateurs du dehors. (Bravos.)

Ces événements ont resserré les liens de confiance et d'amitié qui nous unissaient. Nos hommes se sont syndiqués contre la mauvaise presse, et ils propagent les bons journaux avec un entrain superbe. Ils ont voulu attaquer les feuilles qui les avaient insultés. Nous avons tenu à rester complètement étrangers à cette affaire. C'est le comité de résistance qui, seul, sans la présence d'aucun patron, a réuni les camarades, les a harangués et les a déterminés à agir; 248 hommes au-dessus de vingt et un ans ont signé l'assignation. D'aucuns se sont abstenus, sans provoquer ni colère ni étonnement. (Appladissements.)

Quelle vie circule dans ce milieu, où l'on respire à pleins poumons l'air fécond de la liberté! quel développement de l'initiative privée, dans ce courant où chacun se sent à l'aise, à l'abri de toute oppression et de toute contrainte!

Au point de vue électoral, on sait combien il est difficile au patron d'être le candidat accepté de ses ouvriers. Le comité électoral ouvrier est arrivé à ce résultat, et M. Félix Harmel, l'un des patrons, est maire de Warmériville. La plus réelle indépendance est laissée à chacun. Le comité électoral distribue ses bulletins la veille, afin d'éviter l'apparence même de toute pression.

Nous sommes tous chrétiens et citoyens; nous avons les mêmes principes et les mêmes intérêts à défendre, nous marchons donc, la main dans la main, à la conquête des droits et des libertés qui nous sont également chers. (Applaudissements.)

Famille.

Salaires. — Le premier élément de vie pour la famille, c'est le salaire. Nous avons été très frappés des enseignements contenus dans l'Encyclique Sur la Condition des Ouvriers, dans laquelle Léon XIII place la loi de justice naturelle pour le salaire, au-dessus de la libre volonté des parties. (Applaudissements.) La médaille distribuée à Rome, à tous les membres des inoubliables pélerinages de 1891, contenait au revers cette sentence : Merces operariorum clamat in aures Domini. Cette parole a retenti dans nos cœurs comme un appel suprême à la justice. Nous avons étudié la question.

Parmi les théologiens, le R. P. Liberatore, professeur au Collège Romain (1); le R. P. Lekmuhl, une des grandes autorités théologiques actuelles; le R. P. Antoine, jésuite de la Province de Paris (2); parmi les économistes, Ricardo, J.-B. Say, Le Play et Ch. Périn (3), posent le principe du salaire suffisant à la famille.

(1) Pour suffire à des besoins et à des devoirs normaux et ordinaires, la société doit offrir un moyen ordinaire et normal. Or, d'une part, il est normal qu'un ouvrier ait une famille, et, d'autre part, le moyen normal que Dieu lui donne, c'est le travail. Il faut donc que la rémunération du travail suffise aux besoins de la famille.

(Liberatore, Principes d'économie politique, p. 250 et suiv.)
(2) Cours d'économie sociale, par le R. P. Ch. Antoine, s. j., chez Guillaumin et Ci., 14, rue Richelieu, Paris. C'est une encyclopédie complète et très précise des controverses de notre époque, où l'économie sociale et l'économie politique s'unissent harmonieusement, sous la plume d'un professeur justement estimé.

(3) Selon Ricardo, le prix naturel du travail est celui qui fournit aux ouvriers le moyen de subsister et de se prolonger dans la famille. J.-B. Say pense que le salaire doit être plus que suffisant pour la

famille. « Quant aux travaux grossiers, dit-it, pouvant être exécutés « par les premiers venus, et la concurrence étant grande, ces tra-

Si nous examinons les opposants modernes, nous trouvons surtout des casuistes qui s'appuient sur des exceptions, comme si elles ne confirmaient pas la règle (1); des publicistes qui ont besoin, pour avoir raison, de faire dire aux adversaires ce qu'ils n'ont jamais pensé ni dit (2); enfin, des égoïstes à

« vaux ne rapportent que juste ce qu'il faut pour vivre avec une α famille, le minimum de subsistance comprenant le degré de bien-

« être en usage dans le pays (370 et 371). »

Le Play, dans son ouvrage sur l'organisation du travail, exprime, à plusieurs reprises, que le salaire doit suffire à la vie de la famille. Dans le premier volume de La Réforme sociale (page LXXIX), il définit le salaire, la rétribution accordée à l'ouvrier en échange de son travail; chez les sociétés modèles, elle comprend deux parties : l'une (le salaire proprement dit), proportionnelle aux efforts de l'ouvrier;

l'autre (les subventions), proportionnelle aux besoins de la famille. Citation de Ch. Périn : « L'esprit de l'Encyclique, les raisons par lesquelles le Saint Père explique sa doctrine, ne peuvent pas, me semble-t-il, laisser de doute sur son intention de comprendre dans le juste salaire, les ressources nécessaires pour faire vivre l'ouvrier et sa famille. » (Charles Périn, Premiers Principes d'économie politique, 2º édition, 302.)

(1) On pourrait opposer à la loi du repos hebdemadaire, des objections similaires à celles qu'on oppose au salaire suffisant. Des deux côtés, l'impossibilité supprime le devoir; mais cesse-t-on pour cela d'enseigner le repos du dimanche comme une loi divine et comme la

base essentielle de la prospérité des peuples?

Ainsi, pour le salaire suffisant, les exceptions, d'ailleurs plus hypothétiques que réelles, ne peuvent excuser les théories inhumaines dont devraient rougir les chrétiens; elles ne doivent pas empêcher de proclamer la loi d'équité naturelle, de montrer dans son accomplissement le principe de la prospérité matérielle aussi bien que morale, en vertu de la parole de Dieu : Justitia elevat gentes. (Applau-

(2) Ils accusent les partisans du salaire suffisant d'exiger d'un même labeur, produit par des ouvriers différents, des rétributions différentes, proportionnées au nombre des enfants de chacun. - ce qui est

Il peut être commode de calomnier ses adversaires pour les rendre ridicules, mais est-ce bien honnête?

Qui a jamais émis une telle proposition?

S'ils étaient de bonne foi, ils rappelleraient que, depuis longtemps, and Le Play a donné la formule qui concilie tout à la fois le salaire proportionné au travail et les subventions proportionnées aux besoins de la famille. Il fait ressortir ces deux parties de la définition même du salaire. Tous les publicistes ont accepté sans opposition la loi proclamée par Le Play. Ils n'ont commencé à la combattre que depuis que Léon XIII a rappelé les principes en cette matière.

courte vue, qui ne comprennent pas les conséquences désastreuses, même au point de vue matériel, de la violation de l'équité naturelle.

La vérité apparaît clairement à l'encontre des contradicteurs.

Nous croyons donc qu'un travail normal, accompli par un homme placé dans les conditions ordinaires, doit produire une rémunération suffisante pour l'ouvrier et pour une famille ordinaire. Nous croyons, avec M. Le Play, que les patrons doivent prévoir, dans leurs frais généraux, une réserve destinée aux besoins des familles nombreuses.

Nous avons estimé que pour les familles chargées de jeunes enfants, au Val-des-Bois, avec les prix modérés des loyers, la jouissance des jardins et les avantages de la campagne, la somme nécessaire pour la vie peut être évaluée à 4 fr. 20 par semaine et par tête, ce qui équivaut à 5 fr. 60 par semaine pour la ville (0 fr. 60 pendant 7 jours, et 0 fr. 80 pendant 7 jours).

Ce minimum n'est pas toujours atteint par les familles où aucun enfant ne travaille, par les veuves et les foyers ravagés par la maladie ou les infirmités.

Nous estimons nécessaire de rétablir l'équilibre rompu par ces diverses circonstances, en versant ce qui manque au nécessaire, au moyen d'une institution que nous appelons Caisse de Famille (1).

Selon nos principes, cette institution, bien qu'entièrement

(1) Exemple: Une veuve avec trois enfants, dont une seule fille travaille, reçoit un supplément hebdomadaire ainsi établi

Un teinturier a six enfants en dessous de treize ans; la subvention est calculée de la façon suivante:

 alimentée par la caisse patronale, est gérée complètement par une commission ouvrière qui se réunit chaque semaine, prend connaissance des salaires insuffisants, et les complète en nature, au gré des familles (1).

On nous objectera que cette institution ne peut être établie de la même façon dans les villes. Mais le cœur n'a-t-il pas assez de ressources pour trouver les moyens spéciaux nécessaires? Nous rappelons la définition du salaire donnée par Le Play, dans la *Réforme sociale*: Le salaire est la rétribution accordée à l'ouvrier en échange de son travail; chez les sociétés modèles, elle comprend deux parties: l'une (le salaire proprement dit), proportionnelle aux efforts de l'ouvrier; l'autre (les subventions), proportionnelle aux besoins de la famille.

Ah! Messieurs, n'ayons pas peur de l'idée de justice; que ce soit là au contraire une préoccupation constante de notre vie.

Sous ce rapport, les petits et les humbles nous donnent des leçons capables de faire rougir notre société païenne. Ils pratiquent la justice, souvent jusqu'à l'héroïsme, avec une simplicité touchante.

Permettez-moi de vous citer quelques exemples.

Une veuve nous est arrivée avec sa petite famille, ayant neuf mille francs de dettes laissées par son mari. Aussitôt que le salaire des enfants a suffi pour l'indispensable le plus

(1) Nous devons dire à l'honneur des Compagnies des Chemins de fer qu'elles sont entrées dans cette voie, en allouant des suppléments aux employés qui ont plus de trois enfants.

A la Compagnie P.-L.-M., les agents dont l'appointement ne dépasse pas 2,100 fr., et qui ont à leur charge plus de trois enfants ou assimilés, reçoivent 24 fr. par enfant et par an. Sont assimilés, les frères, sœurs, neveux de l'agent, orphelins de père et de mère, le père, la mère, le beau-père et la belle-mère.

La Compagnie de Ceinture donne aux agents dont le traitement ne dépasse pas 1,800 fr., chaque année, 48 fr. pour trois enfants, et 24 fr. par enfant en plus; en outre, une indemnité de logement de 144 fr., au lieu de 72 fr. pour les célibataires.

Le Nord fait comme la Ceinture, sauf l'indemnité de logement.

réduit, elle a commencé à mettre de côté, et, en huit années, elle a pu rembourser le capital et les intérêts. Elle est morte récemment, heureuse de ses sacrifices et disant à ses enfants : « Je vous ai élevés dans les privations, je n'ai rien à vous donner, mais je vous laisse l'honneur! » (Bravos.)

Une autre veuve n'avait que des filles, et par conséquent des salaires plus modestes; elle est parvenue, à force de privations et d'énergie, à rembourser douze mille francs en quinze ans. (Braves.)

Il y a quelque temps, un jeune homme venait trouver le comptable et lui disait : « Voici que je commence à gagner, je vais pouvoir réaliser mon grand désir de payer les dettes de mon père. l'ai pu en établir la liste exacte, la voici. Vous retiendrez sur ma quinzaine, et quand vous aurez cent francs, vous ferez une première répartition. » La première somme obtenue, le comptable va voir les créanciers; ceux-ci s'étonnent, les dettes étaient anciennes, on n'y comptait plus : « Que ce jeune homme garde son argent, nous ne lui réclamons rien. » Celui-ci ne voulut pas accepter, et comme le comptable lui offrait de racheter les créances à 50 %, il lui répondit : « Je veux rendre l'honneur à mon père, ce sera la joie de ma vie. » (Bravos.)

N'êtes-vous pas, comme moi, en admiration devant cette délicatesse? Quelle exquise notion de la justice! Ne comprenez-vous pas que les masses populaires qui recèlent encore de telles vertus nous apparaissent comme une espérance! (Braves.)

La permanence des salaires est très importante pour le budget ouvrier; les oscillations sont toujours funestes. Nous pensons difficile, pour ne pas dire impossible, que le budget puisse balancer, même par des gains élevés en temps de travail, le déficit causé par les chômages. Au Val-des-Bois, quand un ralentissement accidentel impose quelques jours d'arrêt à un genre spécial de machines, nous occupons les ouvriers à des rangements ou à d'autres choses. Pour les temps de crise, comme en 1848 et en 1870-71, nous faisons les voyages et les sacrifices nécessaires pour avoir du travail.

SEE THE WAY

Lors de l'incendie (1), nous avons immédiatement loué une usine dans les Ardennes.

Par tous ces motifs, et surtout, nous devons le proclamer, par la protection de Dieu, l'usine du Val-des-Bois, fondée depuis 1840, n'a vu aucun ouvrier souffrir de chômage, même partiel. Nous croyons qu'il y a là un élément précieux de prospérité. (Bravos.)

Les réserves sont nécessaires pour éviter la misère, qui peut frapper à la porte du foyer un jour ou l'autre. Nos pères avaient compris cette loi fondamentale de la prospérité populaire. Les biens communaux et corporatifs étaient considérables, et permettaient de subvenir aux besoins imprévus, amenés par les accidents, la ruine ou la mort. Nos gouvernements imprévoyants ont dissipé, sans profit, la réserve des siècles précédents; les bureaux de bienfaisance succombent sous une tâche qu'ils seront toujours impuissants à remplir.

Nous nous sommes efforcés de remédier à cette lacune dans la très faible mesure où nous le pouvions, par l'institution du Boni corporatif.

Nous appelons de ce nom la remise obtenue au moyen des institutions économiques (soit la Société coopérative, soit les fournisseurs privilégiés). Cette remise est en moyenne de 5 0/0 des achats. Elle est déposée, selon les règlements, à la caisse de l'usine, où elle rapporte 5 0/0 d'intérêt. Ce petit capital n'est remboursable qu'en cas de départ de l'usine, en cas de mort du chef de famille, ou quand il a dépassé l'àge de cinquante ans. Le livret permet d'emprunter, sans intérêt, jusqu'à concurrence de la même somme. Le remboursement de l'avance faite a lieu par quinzaine, suivant les conventions, de manière à ne pas aliéner ou diminuer le boni corporatif (2).

⁽¹⁾ Le 13 septembre 1874, un incendie a dévoré en quelques heures l'usine à quatre étages, ne laissant debout que les annexes en rezde-chaussée.

⁽²⁾ Le Boni corporatif de 175 familles se monte actuellement à 15,465 fr. 05, plus les actions de la Coopérative, achetées successivement au moyen de ce boni, pour une somme de 10,650 fr. En outre,

Les épargnes sont très considérables chaque année au Valdes-Bois; ce résultat est dû aux habitudes d'ordre et de prévoyance, suites naturelles de l'esprit chrétien. De notre côté, nous donnons toutes facilités pour les dépôts les plus minimes. La caisse scolaire habitue les enfants à l'économie. Les jeunes filles y sont encouragées par la dot au mariage, qui est égale à la somme des économies faites jusqu'à cent francs. Déposées d'abord dans la caisse de l'usine, avec 5 0/0 d'intérêt, les épargnes sont ensuite placées, selon la volonté des propriétaires, d'après les propositions d'un conseil ouvrier, dont le comptable fait partie. En général, le placement mobilier est préféré. Les lois de succession opposent un empêchement presque absolu à l'acquisition des immeubles, qui, dans les petits héritages, deviennent la proie de la justice ou sont vendus à vil prix.

La maladie, les accidents et la vieillesse trouvent le remède possible dans la société de secours mutuels, l'assurance contre les accidents et la caisse de prévoyance pour les retraites des anciens qui ne peuvent plus travailler. Ces institutions sont gérées par des conseils ouvriers, qui s'occupent aussi des familles pendant les vingt-huit jours et les treize jours.

Le Foyer chrétien a conservé comme un reflet du Paradis terrestre envolé. L'amour mutuel, la soumission des enfants, font de la maison un petit royaume, où la paix et la joie, sous le regard de Dieu, engendrent un bonheur chaque jour renouvelé, et adoucissent les épreuves inséparables de la vie.

C'est à ce but si enviable que concourent l'organisation de l'usine, les écoles, les associations fondamentales et la chapelle.

A l'usine, les postes les plus avantageux sont de préférence

un millier de francs est remis chaque semestre aux familles qui sont dans les conditions des statuts pour recevoir.

Le boni corporatif serait beaucoup plus important, si toutes les familles concentraient leurs achats sur les institutions. Mais nous croyons qu'il vaut mieux avoir des réserves moins fortes et une liberté plus grande. Quant aux patrons, ils se feraient scrupule de gêner les préférences ou les caprices des ménagères. Les institutions économiques doivent se développer par les ouvriors, et non par l'action patronale.

donnés aux membres des familles nombreuses, qu'on fait travailler ensemble dans la mesure du possible; les salaires de la même famille sont groupés sur un bordereau détaillé et remis à la mère le jeudi matin, jour du marché. (Bravos.) La société de secours mutuels paie les fournitures scolaires au-dessus de cinq enfants, ou quand le père est mort; elle admet les vieux parents du dehors, que la piété filiale recueille au foyer.

Les écoles sont organisées tout à la fois pour une instruction pratique, pour l'éducation chrétienne et pour la science du ménage, si nécessaire aux jeunes filles. (Applaudissements.)

Les associations fondamentales groupent dans une libre adhésion les personnes du même âge : enfants, jeunes gens, jeunes filles, hommes et mères de famille; chacune a son conseil autonome, nommé par les pairs, ses réunions, ses institutions propres et son administration. Elles ont pour but de susciter les dévouements réciproques, et de faire régner cette atmosphère de paix et d'aide mutuelle qui ensoleille la vie. Là, comme partout, personne n'entre sans sa libre volonté; les dissidents sont assez nombreux pour assurer l'indépendance de chacun.

La chapelle de l'usine est le centre familial par excellence. C'est là que chacun est chez soi, patrons et ouvriers, dans l'égalité devant Dieu. Les places sont au premier occupant; ce sont les assistants qui chantent et qui prient tous ensemble.

La religion catholique, sortie du milieu des travailleurs manuels, est vraiment la religion fondée par le peuple, soutenue par le peuple, défendue par le peuple (1). (Braves.)

(1) Nous avons lu quelque part, dans un auteur qui a été plus d'une fois notre adversaire, un aveu très intéressant à recueillir de sa bouche; en voici le sens exact:

La genèse des religions antiques nous échappe, nous ne savons pas comment l'Inde, l'Egypte, Rome et la Grèce ont constitué leurs olympes. Nous avons tout lieu de croire que ces dieux, jouisseurs égoïstes et cruels, sont sortis tout armés des cerveaux des aristocraties d'autrefois. Il n'y a qu'une genèse religieuse que nous ayons pu suivre et que nous connaissons scientifiquement, c'est la genèse de la religion chrétienne, et nous voyons qu'elle est sortie du monde des travailleurs, de ce qu'on appelle le bas peuple.

Ceux qui veulent en faire une religion de caste sont absolument

Elle seule sait trouver, dans ses cérémonies, son chant et ses rites, cette poésie sublime qui console, qui enthousiasme les petits aussi bien que les grands, les ignorants aussi bien que les savants. Elle berce l'humanité comme la mère berce son petit enfant pour apaiser ses pleurs et obtenir son sourire. En même temps, par son enseignement doctrinal sur la justice et sur l'amour du prochain, elle prépare à l'humanité la somme de bonheur temporel possible après la chute. Tandis que les autres religions réservent leurs faveurs intellectuelles et honorifiques aux puissants, elle prodigue avec tendresse ses sublimes enseignements aux plus pauvres; elle honore en eux la glorieuse humanité du divin ouvrier de Nazareth.

Voilà ce qu'est la chapelle de l'usine.

Quatre fois par an, à l'issue de la grand'messe, en présence de tout le peuple réuni, les petits enfants qui ont dépassé le troisième mois sont bénis solennellement et consacrés au Sacré-Cœur. C'est le père de l'un des enfants qui lit, au nom de tous les parents, la touchante formule.

Les jeunes époux y reçoivent les honneurs, comme étant ce jour-là les rois de la famille ouvrière. Placés près du chœur, sur des fauteuils, entourés de leurs parents qui occupent les premiers rangs, ils reçoivent les vœux du prêtre; la messe terminée, ils sont conduits par les associations dans une salle de réunion, où un patron les complimente et leur remet le crucifix qui présidera à leur foyer, le livre de ménage (1) avec ses conseils utiles, et la dot dont nous avons parlé. (Braws.)

contraires à l'histoire autant qu'aux enseignements de l'Évangile. C'est au sein de l'Église, et dès les premiers jours, qu'ont été proclamées et appliquées les idées du suffrage universel : à chacun selon ses œuvres.

Les Évêques et les Papes ont été choisis, sans acception de naissance ni de fortune, mais uniquement par le mérite personnel, à ce point qu'on a vu un affranchi devenir Pape, et des fils de paysans parvenir aux plus grands honneurs.

(1) Le Bonheur domestique, conseils aux femmes sur la conduite de leur ménage, chez MM. Delachaux et Niestlé, éditeurs, Neufchâtel (Suisse). C'est encore à la chapelle qu'on rappelle les absents, ceux qui sont au service de la patrie, ceux qui sont en Espagne (1). On y nomme les amis, on y parle des malades, de ceux qui sont entrés dans l'éternité, et on prie pour tous. On raconte les morts édifiantes, si communes dans le peuple; on recommande les intentions de chacun, les sollicitudes des mères, les soucis des chefs de famille et la prospérité de l'usine.

Là se font les adieux des jeunes conscrits, qui viennent puiser la force de rester chrétiens, tout en devenant soldats vaillants et prêts à tout sacrifier pour la patrie.

L'aumônier est le serviteur de notre petit peuple, soit pour garder les cœurs de nos jeunes gens, tout en développant cette franche gaieté, qui est l'apanage des âmes chastes ; soit pour consoler, et faire briller la joyeuse étoile de l'espérance au milieu des souffrances physiques ou morales ; soit enfin pour initier les intelligences aux connaissances des hommes et des choses, dans les questions sociales et historiques.

Des fêtes fréquentes, avec la joyeuse fanfare, les chorales et les sociétés de jeux, réunissent les membres des familles, dilatent les âmes et les reposent des réalités prosaïques de l'usine.

Des banquets d'hommes, de jeunes gens, de jeunes filles, cimentent l'union des cœurs dans de joyeuses agapes, et resserrent les liens des associations.

Tout est organisé, conduit et présidé par les conseillers ouvriers. Les patrons sont les invités, et entourés d'attentions où l'affection a plus de part que le respect. C'est de ce sentiment qu'est sortie la dénomination de Bon Père, successivement donnée au fondateur de l'usine, ensuite à un de ses fils. C'est le peuple qui a fondé cette dynastie d'amour, et les petits enfants se mettent en embuscade sur le passage du Bon Père, pour le saluer et recevoir un bonbon. (Bravos.)

⁽¹⁾ Depuis quatre ans, nous avons fondé une usine en Espagne, à Sabadell, où le groupe dirigeant est composé d'ouvriers du Val-des-Bois.

Rien ici n'est, à proprement parler, notre œuvre personnelle. Sans doute nous avons eu la volonté de répondre aux devoirs que Dieu nous a imposés, en nous plaçant à la tête d'une agglomération ouvrière. Mais nous pouvons dire que c'est une œuvre commune, en ce sens que nous nous sommes appliqués à susciter l'initiative, sans l'endiguer dans des règles et des lois fabriquées à l'avance.

Nous avons suivi docilement les instructions chrétiennes qui se dégageaient de ce milieu populaire, où la vie est si active quand elle est réveillée sans être contrainte.

Sans aucun plan préconçu, sans nous en rendre compte, nous avons écouté la voix du peuple qui, pour nous, chrétiens, est la voix de Dieu, quand elle n'est pas détournée de ses aspirations paturelles. Nous avons pu ainsi apporter notre pierre à cette œuvre de reconstitution familiale.

La famille, en effet, n'est pas une addition de numéros isolés, c'est une union harmonique, dont les points de soudure sont justement les coutumes intimes que je viens de faire passer sous yos yeux.

De tout cela, gloire à Jésus-Christ, qui a le plus tendre amour pour les petits et les humbles, et qui veut sauver la société avec leur coopération. (Bravos!! Vive le Bon Père!)